IDDRI

BILLET DE BLOG 23 avril 2026

L’Examen mondial de la biodiversité à la COP 17 : points essentiels et leviers d’impact

Auteurs

Juliette Landry

Responsable de recherche, Gouvernance internationale de la biodiversité

Marcel Kok

PBL Agence néerlandaise d'évaluation environnementale, Département de la durabilité mondiale

Julien Rochette

Directeur, programme Océan

Temps de lecture: 7 min



Le Cadre mondial pour la biodiversité (Global Biodiversity Framework, ou GBF) fixe des objectifs globaux visant à enrayer et inverser la perte de biodiversité d’ici 2030. Il s’agit désormais d’évaluer l’état d’avancement de sa mise en œuvre et de déterminer la réaction de la communauté internationale en cas de progrès insuffisants. Le premier Examen mondial, un processus en cours qui culminera à la COP 17, a précisément été conçu pour répondre à cet enjeu. Ce billet de blog examine ce qu’est l’Examen mondial, ce que l’on peut attendre de cette première édition, en s’appuyant sur les principaux enseignements de notre

récente étude.

Plus qu’un simple rapport, un mécanisme d’amélioration continue en émergence

L’Examen mondial est conçu comme un mécanisme d’évaluation collective dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), destiné à mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du GBF. Deux cycles sont prévus avant 2030 (jusqu’à la COP 17, puis jusqu’à la COP 19 pour le deuxième Examen mondial). Il rassemble les rapports nationaux, les indicateurs mondiaux ainsi que d’autres contributions scientifiques et techniques afin de dresser un panorama global de l’avancement. Au cœur du dispositif, l’Examen mondial joue un rôle de diagnostic : il permet d’identifier les avancées, les retards et les défis émergents pour les pays et les parties prenantes. Ses conclusions devraient alimenter les discussions et, potentiellement, orienter de nouvelles actions.

Dans le même temps, l’Examen mondial doit être compris comme un processus en évolution, inscrit dans un effort collectif d’apprentissage au sein de la CDB. L’enjeu n’est pas seulement de produire une évaluation robuste (appelée le « rapport mondial »), mais d’apprendre progressivement à relier diagnostic et action. À ce titre, l’Examen mondial peut être vu comme un mécanisme de gouvernance en construction, dont le rôle pourrait s’élargir au fil du temps pour soutenir l’amélioration continue, la coordination et des réponses collectives plus efficaces. Cette première édition doit ainsi être envisagée non comme un exercice ponctuel, mais comme une base destinée à être consolidée.

Des options pour transformer l’évaluation en action et en coopération

Un progrès notable de ce premier Examen mondial est la soumission de plus de 130 rapports nationaux1. Ensemble, ils constituent une base d’information sans précédent, combinant données quantitatives et analyses qualitatives des défis et besoins. Cette base reste toutefois hétérogène et complexe à interpréter, en raison des différences de formats, de qualité des données et de la nécessité d’intégrer de multiples sources. L’Examen ne doit donc pas être perçu comme un outil permettant de trancher de manière définitive si le GBF est « sur la bonne voie ». Sa valeur réside plutôt dans l’identification de tendances, de lacunes et de défis émergents.

Cette fonction de diagnostic mettra probablement en lumière différents types d’écarts, tant en matière d’ambition que de mise en œuvre, appelant des réponses différenciées.

Les **dynamiques sectorielles** seront centrales, les principaux moteurs de perte de biodiversité se situant dans des secteurs tels que l’agriculture, la pêche, les infrastructures ou l’énergie. L’Examen mondial peut aider à mettre en évidence des incohérences (par exemple, des progrès sur les aires protégées alors que les pressions liées à l’agriculture, au secteur minier ou aux infrastructures persistent) et ouvrir la voie à des discussions plus structurées sur les transitions sectorielles, au sein comme en dehors de la CDB ou encore des dialogues entre des pays producteurs et consommateurs clés le long de leurs chaînes de valeur, en lien avec des organisations sectorielles internationales clés. L’Examen mondial pourrait encore favoriser l’émergence de coalitions de pays prêts à avancer sur des enjeux sensibles, comme certains types de pollution ciblés ou de pressions sectorielles spécifiques. Ces dynamiques sont pertinentes dans des secteurs fortement moteurs de la perte de biodiversité (comme dans les systèmes industriels ou chimiques), et où les discussions techniques et politiques doivent être mieux articulées – les transitions y sont en effet à la fois économiquement exigeantes et politiquement difficiles. De telles initiatives pourraient contribuer à transformer les constats de l’Examen mondial en trajectoires de changement plus ciblées et

opérationnelles.

L’Examen mondial devrait également mettre en lumière des **contraintes structurelles**, notamment le manque de ressources financières, la fragmentation de l’accès aux financements, ou encore des **défis en matière de capacités et de données**. Et pourrait contribuer à identifier des solutions, par exemple via le développement de plateformes pays, c’est-à-dire des espaces où les besoins d’un pays pour une trajectoire de développement durable sont explicités (politiques publiques, financements nationaux, financements internationaux, etc.) et où les acteurs susceptibles d’y répondre sont coordonnés. L’Examen mondial pourrait aussi rendre visibles des contraintes macroéconomiques et financières majeures, telles que des niveaux d’endettement insoutenables, qui réduisent l’espace budgétaire de certains pays. Si ces enjeux dépassent le cadre de la CDB, l’Examen mondial pourrait signaler la nécessité d’une mobilisation d’autres institutions et processus internationaux (par exemple le FMI ou la Banque mondiale) et encourager des réponses cohérentes entre les différents forums.

Les résultats peuvent également être analysés à travers une **approche fondée sur les objectifs**, permettant une compréhension fine des écarts pour chacun des 23 objectifs du GBF. Par exemple, les objectifs relatifs aux aires protégées pourraient montrer des progrès quantitatifs, tout en révélant des défis en matière de gouvernance, d’équité ou d’efficacité (Immerzeel et al., à paraître, 2026). D’autres objectifs, comme ceux liés aux services écosystémiques, pourraient souffrir d’une moindre visibilité, de données plus faibles ou d’une intégration limitée dans les politiques sectorielles. Mettre en évidence ces différences peut orienter des formes de coopération plus ciblées, et fournir des indications utiles à un large éventail d’acteurs — coopération internationale, partenaires de mise en œuvre, initiatives existantes (telles que les « accélérateurs »), société civile — en aidant à identifier les domaines où la mise en œuvre progresse déjà et ceux où des efforts supplémentaires sont nécessaires. Dans le cas des aires protégées, cela pourrait se traduire par des dialogues plus ciblés ou des initiatives de soutien visant à renforcer la gestion, la gouvernance, l’équité ou le financement de long terme.

Des constats à l’action collective à la COP 17

Le principal défi pour la COP 17 sera de traduire les conclusions de l’Examen mondial en signaux clairs permettant de guider l’action. Les décisions de la COP peuvent jouer un rôle déterminant en identifiant des priorités, en cadrant le récit autour des progrès, et en encourageant des suites concrètes via des partenariats, des coalitions ou des initiatives de haut niveau. Cela pose également une tension politique : faut-il aborder explicitement les moteurs économiques de la perte de biodiversité et les associer à des opportunités et trajectoires de solutions — comme cela a été fait pour le climat à la COP 28, où l’appel à une transition hors des énergies fossiles s’est accompagné d’ objectifs énergétiques mondiaux issus du premier Bilan mondial — ou privilégier le consensus ? Au final, la valeur ajoutée de l’Examen mondial pourrait résider moins dans des appels généraux à renforcer l’ambition que dans la capacité à favoriser des **réponses plus ciblées, différenciées et opérationnelles** selon les secteurs, les objectifs et les acteurs. La COP 17, ainsi que les dialogues techniques et politiques organisés en amont (voir figure), pourraient ainsi se concentrer non seulement sur l’évaluation des progrès, mais aussi sur la création des conditions d’un suivi plus efficace, notamment via la coopération internationale et un renforcement des liens avec d’autres processus et organisations de coordination clés.

Voir la figure *(en anglais)* sur comment l'Examen mondial peut informer l'action

1

Seuls 120 rapports, soumis avant la date limite de février 2026, seront pris en compte pour l'Examen mondial.

BIODIVERSITÉ | BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT | FINANCEMENT BIODIVERSITÉ | CBD INTERNATIONAL NEGOTIATIONS | EXAMEN MONDIAL